

BUDGET : LA POLITIQUE VOLONTARISTE DU DÉPARTEMENT PORTE SES FRUITS

Baisse des dépenses liées au RSA, investissements en hausse, regain d'attractivité... le Département connaît une légère embellie lui permettant notamment d'investir sur les routes.

Faire ses comptes réserve parfois de belles surprises ! La décision modificative N°2 du budget examinée par les élus départementaux se caractérise par une légère embellie qui invite à l'**optimisme pour l'avenir**.

Recettes en hausse...

« *C'est une décision modificative de l'ordre de **5,2 M€**, plutôt positive, qui nous conforte pour l'avenir, pour mener le combat en vue d'un meilleur quotidien des Axonaises et Axonais* » résume le président du Conseil départemental de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux.

Parmi les sujets de satisfaction : la plus-value de 4,4 M€ réalisée sur les DMTO (droits de mutation à titre onéreux) tirés des **transactions immobilières**. « *Il s'agit de la meilleure recette jamais enregistrée ! Mais attention ce ne sera pas une tendance de fond.* » En effet, si la crise Covid a incité des ménages à rechercher un autre cadre de vie, cette tendance pourrait s'atténuer. « **Ces bons chiffres sont le fruit de la politique volontariste du Département, en matière notamment du développement de la fibre. Le département redevient attractif, il faut poursuivre dans cette voie avec détermination !** »

Autre recette en hausse : la part de la **péréquation horizontale** revenant au Département. « *Nous bénéficions d'une hausse de 500 000 € suite à la hausse des*

DMTO partout en France. » Là encore c'est un signe encourageant de reprise économique.

Enfin, l'épargne brute augmente pour atteindre 40 M€ et la capacité de désendettement s'améliore. « **Nous avons de meilleurs ratios financiers, mais nous sommes toujours dans le rouge** » résume avec réalisme Nicolas Fricoteaux.

... dépenses en baisse

Le budget alloué au RSA pour 2021 est revu à la baisse (- 4,59 M€), se stabilisant à 113,4 M€. **Le nombre de foyers allocataires diminue** : on enregistre 16 877 foyers en août 2021 contre 18 186 en novembre 2020, soit une baisse de 7,20 %. « **C'est la première fois de notre histoire que les dépenses de paiement de l'allocation RSA commencent à fléchir** » souligne Isabelle Létrillart, vice-présidente (Insertion et retour à l'emploi, Famille et Protection de l'Enfance).

« Notre politique volontariste permet de limiter la hausse des bénéficiaires. C'est un signe positif mais nous avons encore beaucoup de marges de manœuvre. » Le Président du Conseil départemental souhaite **donner de l'ampleur au Plan Aisne Actifs plus** dont l'action a été contrariée par la crise sanitaire. « *Nous devons avoir une approche sociétale et non plus sociale en aidant chacun à trouver une place dans la société. Nous allons faire en sorte que les crédits soient davantage fléchés vers les actions d'insertion et d'aide au retour à l'emploi.* »

Parmi les nouveautés : **le service public d'insertion de l'emploi (SPIE)**. L'Aisne est candidat à l'appel à manifestation d'intérêt pour le service public de l'insertion et de l'emploi lancé par l'Etat. Objectif : **approfondir le maillage des professionnels autour de la personne accompagnée**. « *Nous devons faire en sorte que l'ensemble des acteurs soient mobilisés en complémentarité et en cohésion* », synthétise le président.

Action sociale, travaux routiers : des moyens supplémentaires

Des moyens supplémentaires sont alloués **en matière de personnel** (2,6 M€). Le Département répercute notamment la hausse du SMIC pour les assistants familiaux

(+300 000 €). Dans les collèges, des agents ont été recrutés en renfort pour l'application du protocole sanitaire (+241 814 €).

Des crédits supplémentaires sont attribués à **l'action sociale** : 3 M€ pour la dépendance (800 000 € de hausse de salaires dans les SAAD- Services d'Aide et d'Accompagnement à domicile), 3,5 M€ pour le handicap, 900 000 € pour le transport adapté (les élèves en situation de handicap ayant repris le chemin de l'école), 1,6 M€ pour l'APA (à domicile et en établissements).

6,1 M€ sont alloués à l'investissement. 819 000 € supplémentaires sont débloqués pour les travaux sur les **routes départementales**. En 2021, un effort est porté sur les ponts, comme à Rozières-sur-Crise, Seraucourt et prochainement le pont de Vaux à Laon. Au titre de l'APV (Aisne Partenariat Voirie), le Département octroie **948 000 € pour le financement de travaux sur les routes communales**.

Le Département demeure le **partenaire majeur des communes et syndicats**, au service des habitants. Diverses participations sont votées :

- 600 000 € de financement pour Valor'Aisne (gestion des déchets),
- 700 000 € de subvention à l'Useda (électrification, éclairage public),
- 2,6 M€ au titre de l'API (Aisne Partenariat Investissement) pour divers travaux d'aménagement du territoire, locaux ou structurants, portés par les communes et intercommunalités de l'Aisne.

Une nomination pour porter la voix de l'Aisne

Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne, a été nommé à la **Commission des Finances Locales (CFL)** pour 3 ans. « *Cette nomination assoit les choses : je vais pouvoir continuer à faire des propositions à l'Etat pour défendre nos territoires et à porter la voix de l'Aisne.* »

La CFL a pour mission de **défendre les intérêts financiers des collectivités territoriales**. Nicolas Fricoteaux fait partie des 8 présidents de Conseils départementaux nommés pour siéger aux côtés d'autres représentants de collectivités (maires, présidents de région, députés, etc.). « *Il s'agit d'une **instance de concertation sur la question des finances**. Ces 3 années seront l'occasion de*

*m'investir encore plus sur les problématiques de financement des Départements et de péréquation entre les territoires. Nous serons mieux informés et préparés si des changements se dessinent... et, plus important, je pourrai **faire davantage de propositions en amont.** »*